

# Procédures normales d'exploitation pour le Fonds de la riposte aux flambées de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole,

## en vigueur le 1er septembre 2018

La mise à jour de septembre 2018 de ce document comprend des modifications pour:

1. **Supprimer l'exigence pour les pays de financer 50% des coûts opérationnels de la riposte à la flambée;**
2. **Préciser qu'il est vivement recommandé que les pays utilisent aussi ce financement pour effectuer une analyse des causes fondamentales de la flambée, afin d'identifier les mesures concrètes pour améliorer la vaccination de routine et la surveillance et prévenir des flambées à l'avenir; et**
3. **Ajouter une exigence voulant que la lettre d'accompagnement du gouvernement confirme que celui-ci fournira les ressources humaines nécessaires pour la planification et la mise en œuvre des activités de vaccination, y compris le personnel qui travaillera dans les formations sanitaires, au moins dans les zones de la flambée. (Remarque: dans les cas où il n'y a pas de gouvernement actif, veuillez discuter de cette exigence avec l'OMS et/ou UNICEF.)**

### A. Introduction

En juin 2012, le conseil d'administration de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) a approuvé un montant de 55 millions USD pour la riposte aux flambées de rougeole et autres nouveaux besoins dans les pays admissibles par GAVI. Les flambées de rougeole devraient être abordées dans le cadre d'une approche globale qui réduit la morbidité et la mortalité, en fournissant une prise en charge appropriée et en vaccinant les personnes à risque<sup>1</sup>. En novembre 2015, le conseil d'administration GAVI a approuvé une nouvelle stratégie de lutte contre la rougeole et la rubéole qui offre à tous les pays admissibles par GAVI l'accès à un soutien pluriannuel pour les AVS rougeole ou rougeole-rubéole, et continue le soutien financier pour les ripostes aux flambées avec un maximum total de 10 millions USD par an. Le présent document a pour objet de décrire les procédures normales d'exploitation (PNE) suivies par l'Initiative contre la rougeole et la rubéole (MT en anglais) pour l'utilisation de ces fonds.

### B. Gestion et prise de décisions

L'équipe de gestion (MT en anglais)<sup>2</sup> de la M&RI est chargée de la prise de décisions concernant l'attribution des fonds pour la riposte aux flambées. En outre, le Secrétariat de GAVI peut prendre part aux décisions de financement au moyen de sa participation au Groupe de travail de mise en œuvre du programme (PIWG en anglais) de la M&RI. Les demandes de fonds de riposte aux flambées des pays seront examinées par le PIWG, et la recommandation de financement sera envoyée à la MT pour la prise de décisions finale. Tous les représentants des parties prenantes et les partenaires du pays devraient être invités par les bureaux de pays de l'OMS et UNICEF afin de participer aux discussions du PIWG pour améliorer la coordination et le partage d'information.

### C. Admissibilité pour l'utilisation de fonds

Tous les pays admissibles par GAVI touchés par *une flambée considérable de rougeole d'importance sur le plan de la santé publique au niveau national ET qui n'ont pas les fonds pour une riposte opportune* (par ex. fonds nationaux pour la riposte ou bailleurs de fonds) peuvent présenter une demande de financement pour la riposte.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la manière de répondre aux flambées, veuillez consulter « *Response to measles outbreaks in measles mortality reduction settings* » disponible à [http://whqlibdoc.who.int/hq/2009/WHO\\_IVB\\_09.03\\_eng.pdf](http://whqlibdoc.who.int/hq/2009/WHO_IVB_09.03_eng.pdf)

<sup>2</sup> L'Equipe de gestion (MT) se compose des partenaires fondateurs de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole– la Croix-Rouge américaine, les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), la Fondation des Nations Unies (FNU), UNICEF et l'OMS.

Une fois qu'un pays décide de demander un soutien financier à la M&RI **pour la riposte dans le cadre de la riposte aux flambées**, il doit fournir une notification préalable (Annexe 1), en indiquant le montant approximatif de soutien demandé. Une demande officielle constituée des quatre documents ci-dessous doit suivre la notification préalable:

1. Un formulaire de demande dûment rempli (Annexe 2).
2. Un rapport d'investigation de la flambée et une évaluation de risque du potentiel de propagation.
3. Un plan d'action décrivant les activités prévues pour la riposte qui comprend:
  - Identification des régions cibles et taille de la population cible;
  - Plans et budget pour les activités de vaccination proposées;
  - Plans pour l'évaluation de la riposte à la flambée **et**
  - **Plans pour effectuer une analyse des causes fondamentales de la flambée, afin d'identifier les mesures concrètes pour améliorer la vaccination de routine et la surveillance et prévenir des flambées à l'avenir. Remarque: Les pays peuvent demander l'assistance technique à l'OMS pour effectuer une analyse des causes fondamentales. Les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies sont aussi disponibles pour offrir l'assistance technique.**
4. **Une lettre officielle (lettre d'accompagnement) témoignant de l'engagement de la part du gouvernement à fournir les ressources humaines nécessaires pour la planification et la mise en œuvre des activités de vaccination, y compris le personnel qui travaillera dans les formations sanitaires, au moins dans les zones de la flambée. Dans les cas où il n'y a pas de gouvernement actif, veuillez discuter de cette exigence avec l'OMS et/ou UNICEF.**

Le PIWG et le MT examineront toutes les demandes de financement. Les pays approuvés recevront des fonds pour couvrir: 1) coûts de vaccins anti-rougeoleux conditionnés pour les campagnes sélectives et/ou non-sélectives; 2) coûts opérationnels jusqu'à 0.65 USD par personne ciblée; et (3) activités pour effectuer une analyse des causes fondamentales de la flambée afin d'identifier les mesures spécifiques visant à améliorer la vaccination de routine et la surveillance. Dans le cas où le soutien de coûts opérationnels ne serait pas suffisant pour couvrir les coûts dans le pays, le pays devrait essayer de combler les lacunes de financement en cherchant des fonds dans le pays même ainsi que des donateurs internes ou à l'étranger. La M&RI envisagera de donner des fonds supplémentaires pour couvrir les coûts opérationnels à titre exceptionnel, s'il n'y a pas d'autres ressources disponibles. Les Fonds de la riposte aux flambées de la M&RI ne seront pas fournis s'il y a des fonds disponibles dans le pays (internes ou de donateurs) pour couvrir tous les coûts de la riposte à la flambée. Les coûts de prise en charge et traitement ne seront pas couverts par le Fonds de la riposte aux flambées.

#### ***D. Procédure pour accéder au Fonds de la riposte aux flambées de rougeole***

1. Le Ministère de la santé fait la demande de fonds de riposte à la M&RI par le biais des bureaux de pays de l'OMS ou UNICEF. Les bureaux de pays de l'OMS et UNICEF informent immédiatement les bureaux régionaux et l'OMS siège via email de l'intention du pays de faire la demande de financement au moyen du formulaire de notification préalable (Annexe 1). Le siège du PEV de l'OMS avertit le PIWG et la MT de l'intention du pays de faire la demande de financement. Cette notification est purement informative.
2. La demande officielle du pays constitue le pas suivant (Annexe 2). Le Ministère de la santé rédige la demande en concertation avec les bureaux de pays de l'OMS et UNICEF<sup>3</sup>. Les bureaux de pays de l'OMS et UNICEF communiquent la demande aux bureaux régionaux immédiatement. En consultation avec le Ministère de la santé, les bureaux de pays et les bureaux régionaux de l'OMS et UNICEF examinent et révisent la demande du pays d'adéquation technique et opérationnelle, selon le besoin. Les bureaux de pays et les bureaux régionaux de l'OMS et UNICEF s'assurent que

<sup>3</sup> Dans la plupart des pays, le bureau de pays de l'OMS prend l'initiative d'envoyer la demande. Toutefois, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles UNICEF prend l'initiative, et la demande se fait par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de pays d'UNICEF.

les demandes dûment remplies sont présentées au siège du PEV de l'OMS avec la recommandation du point focal régional de l'OMS pour approbation ou désapprobation, dans les 7 jours ouvrables après réception de la notification préalable.

3. Le siège du PEV de l'OMS traite la demande officielle et la distribue au PIWG dans les 7 jours ouvrables après réception. Ensuite, le siège du PEV de l'OMS fixe une téléconférence avec le PIWG pour discuter de la proposition et faire une recommandation de financement à la MT. Le siège du PEV de l'OMS demande l'information supplémentaire aux bureaux régionaux et de pays selon les besoins du PIWG.
4. Une fois que la MT a examiné la recommandation du PIWG et a pris une décision au sujet du financement (à la majorité simple de la MT), le siège du PEV de l'OMS notifie le bureau de pays de l'OMS et le Ministère de la santé. La Division des programmes d'UNICEF avertit immédiatement la Division des approvisionnements d'UNICEF avec l'information requise pour faire les commandes de vaccin et de matériels d'injection. La Division des approvisionnements d'UNICEF priorisera les fournitures en consultation avec le groupe de coordination d'approvisionnement en cas de pénurie.
5. Les sièges de l'OMS et d'UNICEF font le transfert de fonds pour coûts d'opération à leurs bureaux de pays et des fonds pour les frais de vaccin et matériels d'injection à la Division des approvisionnements d'UNICEF, en s'assurant que les fonds arrivent à ces bureaux dans les 7 jours ouvrables après l'approbation de la demande.
6. La M&RI envoie la notification officielle de la décision de financement signée par la Fondation des Nations Unies au Ministère de la santé. Une notification officielle est envoyée, même si la demande n'est pas approuvée.
7. Le personnel du Ministère de la santé du pays met en œuvre, évalue et prépare un rapport sur la riposte à la flambée<sup>4</sup>. Ce rapport doit être établi dans les 3 mois du décaissement des fonds au pays et doit être envoyé aux bureaux régionaux de l'OMS et d'UNICEF de même qu'au siège du PEV de l'OMS. Le rapport sera partagé immédiatement avec d'autres partenaires. **Le rapport doit comprendre les résultats de l'analyse des causes fondamentales et les activités prévues pour renforcer la vaccination de routine et la surveillance afin de prévenir des flambées à l'avenir.**

La M&RI encourage les pays à commencer l'investigation immédiatement et à répondre de façon opportune aux flambées. *La M&RI ne finance aucune demande présentée après l'achèvement d'une riposte à une flambée.*

A la fin de chaque année, la M&RI évaluera attentivement les Procédures normales d'exploitation et fera les modifications nécessaires afin de maximiser l'utilisation efficace et rapide des fonds pour la riposte aux flambées. La Fondation des Nations Unies communiquera toutes les modifications des Procédures normales d'exploitation à GAVI, dans le cadre des obligations annuelles de déclaration.

---

<sup>4</sup> Ce rapport doit suivre le modèle trouvé à l'Annexe 3.

## Fonds de la riposte aux flambées de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole Formulaire de notification préalable<sup>5</sup> pour demande de soutien à la M&RI<sup>6</sup>

*L'Initiative contre la rougeole et la rubéole (M&RI) est un partenariat entre la Fondation des Nations Unies, UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) et l'OMS. L'objectif du fonds de la riposte aux flambées de la M&RI est d'assurer une riposte rapide et efficace aux flambées de rougeole en fournissant le financement pour le vaccin, les matériels d'injection et les frais opérationnels. Cette notification préalable ne remplace en aucune manière la demande officielle, comme indiqué dans les Procédures normales d'exploitation pour accéder au financement de la riposte aux flambées de la M&RI.*

### 1. Information générale:

- a) Date d'envoi de cette notification: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)
- b) Pays: \_\_\_\_\_ (nom du pays)
- c) Nom, e-mail et numéro de téléphone de la personne à contacter à l'agence notifiante  
\_\_\_\_\_

### 2. Information essentielle sur la flambée:

- a) Date de début de l'éruption du premier cas suspect de la flambée: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)
- b) Nombre total de cas suspects associés à la flambée: \_\_\_\_\_ (nombre)
- c) Confirmation en laboratoire effectuée: OUI/ NON (biffer celle qui ne s'applique pas)
- d) Nombre total de cas confirmés en laboratoire: \_\_\_\_\_ (nombre)

### 3. Plan de vaccination:

- a) Taille de la population cible: \_\_\_\_\_ (nombre)
- b) Coût estimatif de l'exigence en vaccin et fournitures d'injection: USD \_\_\_\_\_
- c) Coûts opérationnels estimatifs: USD \_\_\_\_\_
- d) Est-ce que la vaccination se fera en une seule phase ou en phases multiples?  
\_\_\_\_\_
- e) Date prévue de début de vaccination: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)<sup>7</sup>
- f) Date prévue de fin de vaccination: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)<sup>9</sup>  
\_\_\_\_\_

<sup>5</sup> Envoyez ce formulaire au siège du PEV de l'OMS à ([MRI-ORF@who.int](mailto:MRI-ORF@who.int)) par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou de pays de l'OMS ou d'UNICEF. Dans la plupart des pays, le bureau de pays de l'OMS prend l'initiative d'envoyer la notification préalable. Toutefois, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles UNICEF prend l'initiative, et la demande se fait par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de pays d'UNICEF.

<sup>6</sup> Ce formulaire sert seulement de notification préalable à la M&RI pour indiquer qu'une demande officielle de financement pour la riposte aux flambées fera suite (format de l'annexe 2 des Procédures normales d'exploitation pour faire la demande de fonds pour la riposte aux flambées à la M&RI). Il est obligatoire de présenter un rapport complet suivant le format de l'Annexe 3 des Procédures normales d'exploitation pour faire la demande de fonds pour la riposte aux flambées dans les 3 mois de la date d'encaissement des fonds.

<sup>7</sup> Si cela se fait par phases, les dates de début et de fin de chaque phase doivent être signalées dans une note séparée.

**4 Analyse des causes fondamentales :**

- a) Est-ce que le pays fait la demande d'assistance technique pour effectuer l'analyse des causes fondamentales?  Oui  Non

## Fonds de la riposte aux flambées de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole Formulaire de demande<sup>8</sup> pour accéder au soutien de la M&RI<sup>9</sup>

*L'Initiative contre la rougeole et la rubéole (M&RI) est un partenariat entre la Fondation des Nations Unies, UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) et l'OMS. L'objectif du fonds de la riposte aux flambées de la M&RI est d'assurer une riposte rapide et efficace aux flambées de rougeole en fournissant le financement pour le vaccin, les matériels d'injection et les frais opérationnels. Ce modèle est pour une demande officielle pour accéder au financement de la riposte aux flambées de la M&RI et il suit la notification préalable envoyée précédemment comme indiqué dans les Procédures normales d'exploitation pour accéder au financement de la riposte aux flambées de la M&RI.*

### **Veillez fournir l'information suivante:**

1. Ce formulaire dûment rempli;
2. Rapport d'investigation **y compris l'évaluation épidémiologique et du risque**
3. Plan d'action et budget; et
4. Lettre d'accompagnement du **Ministère de la santé confirmant l'engagement de la part du gouvernement à fournir les ressources humaines nécessaires pour la planification et la mise en œuvre des activités de vaccination, y compris le personnel qui travaillera dans les formations sanitaires, au moins dans les zones de la flambée.**

### **1. Information générale:**

a) Date de la demande: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

b) Notification préalable envoyée précédemment: OUI / NON

Si « oui », date de la notification préalable: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

c) Pays: \_\_\_\_\_ (nom du pays)

d) Nom, e-mail et numéro de téléphone de la personne à contacter à l'agence requérante

\_\_\_\_\_

### **2. Rapport d'investigation de la flambée et évaluation de risque du potentiel de transmission, comprenant:**

- a) La couverture de vaccination de routine de MCV1 (et MCV2 si applicable) du pays pour les 5 dernières années;
- b) Le nombre de cas notifiés de rougeole (suspects et confirmés en laboratoire) dans les 5 dernières années, par tranche d'âge (0 – <1an; 1 – 4ans; 5 – 9ans; 10 – 14ans; 15ans et plus);

<sup>8</sup> Ce formulaire doit être envoyé par e-mail au siège du PEV de l'OMS ([MRI-ORF@who.int](mailto:MRI-ORF@who.int)) par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou de pays de l'OMS ou d'UNICEF. Dans la plupart des pays, le bureau de pays de l'OMS prend l'initiative d'envoyer la demande. Toutefois, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles UNICEF prend l'initiative, et la demande se fait par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de pays d'UNICEF.

<sup>9</sup> Ce formulaire indique le modèle à suivre pour une demande officielle de financement à la M&RI. Il est obligatoire de présenter un rapport complet suivant le format de l'Annexe 3 des Procédures normales d'exploitation pour faire une demande de financement de la riposte aux flambées de la M&RI dans les 3 mois de la date d'encaissement des fonds.

- c) Le nombre, portée géographique, tranche d'âge cible et couverture des AVS réalisées dans les 5 dernières années;
- d) La date de début de la flambée (utiliser une date approximative si la date exacte est inconnue);
- e) Deux courbes épidémiologiques de la flambée en cours qui montrent 1) nombre de cas de rougeole notifiés (suspects) et (2) nombre de cas de rougeole confirmés en laboratoire et ayant un lien épidémiologique. Les deux courbes devraient être présentées par jour ou semaine de l'apparition de l'éruption;
- f) Deux cartes de localisation (Spot) des cas de rougeole dans la flambée: 1) cas suspects et 2) cas confirmés en laboratoire/ayant un lien épidémiologique;
- g) Deux graphiques ou tableaux indiquant la répartition par âge (par année d'âge) des cas de rougeole dans la flambée: 1) cas suspects et 2) cas confirmés en laboratoire/ayant un lien épidémiologique;
- h) Une analyse des causes fondamentales de la flambée (Remarque: une analyse préliminaire des causes fondamentales peut être intégrée à ce stade, suivie d'une analyse définitive plus approfondie dans le rapport final); et
- i) Une analyse des risques des districts dans le pays qui montre le potentiel de transmission de la flambée en cours. Ceci devrait, au minimum, tenir compte de la couverture de MCV1 (et MCV2, le cas échéant) au cours des 5 dernières années, la couverture des AVS pendant les 5 dernières années, le nombre de cas suspects de rougeole dans les 5 dernières années, les antécédents de flambées de rougeole dans les 5 dernières années, et d'autres risques comme les déplacements de population, l'afflux de réfugiés, les désastres naturels, etc.

**3. Plan d'action et budget qui décrit les activités prévues de riposte aux flambées et analyse des causes fondamentales, y compris:**

- a) Identification des régions cibles et la taille de la population cible. Ceci devrait indiquer la raison d'être de la tranche d'âge et des zones ciblées;
- b) Plans pour les activités de vaccination proposées qui fournit les dates, besoins en main-d'œuvre et formation, aspects logistiques, besoins en vaccin et fournitures, besoins en transport, plans de communication et mobilisation sociale, plans pour la gestion de MAPI, plans pour la gestion de déchets;
- c) Plans pour l'évaluation de la riposte à la flambée comportant le suivi au cours de la campagne et l'enquête de couverture post-campagne. Les coûts de ces activités devraient être inclus dans le budget; et
- d) Plans pour effectuer une analyse des causes fondamentales en identifiant les mesures spécifiques pour améliorer la vaccination de routine et la surveillance, s'il y a lieu; et
- e) Un budget détaillé pour les activités de vaccination prévues et l'analyse des causes fondamentales qui fournit les ventilations des coûts par tranche d'âge (moins de 5 ans et 5 ans et plus), par activité et par contribution de chaque partenaire à chaque activité.

**4. Lettre d'accompagnement du Ministère de la santé qui affirme l'engagement de la part du gouvernement à fournir les ressources humaines nécessaires pour la planification et la mise en**

œuvre des activités de vaccination, y compris le personnel qui travaillera dans les formations sanitaires, au moins dans les zones de la flambée.



**Fonds de la riposte aux flambées de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole**  
**Formulaire de rapport <sup>10</sup> du soutien de la M&RI <sup>11</sup>**

***Il est obligatoire de présenter un rapport complet suivant ce format dans les 3 mois de la date d'encaissement des fonds***

L'Initiative contre la rougeole et la rubéole (M&RI) est un partenariat entre la Fondation des Nations Unies, UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) et l'OMS. L'objectif du fonds de la riposte aux flambées de la M&RI est d'assurer une riposte rapide et efficace aux flambées de rougeole en fournissant le financement pour le vaccin, les matériels d'injection et les frais opérationnels. Le modèle ci-dessous est pour le rapport sur l'utilisation des fonds pour la riposte aux flambées de la M&RI, comme indiqué dans les Procédures normales d'exploitation pour accéder au financement de la riposte aux flambées de la M&RI.

**1. Information générale:**

- a) Date de la demande: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)
- b) Date de réception des fonds de la M&RI: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)
- c) Date de la riposte à la flambée: De \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)  
à \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)
- d) Pays: \_\_\_\_\_ (nom du pays)
- e) Agence notifiante: Ministère de la santé / Bureau de pays OMS / Bureau de pays UNICEF  
(cocher celle qui s'applique)
- f) Nom, e-mail et numéro de téléphone de la personne à contacter à l'agence  
notifiante \_\_\_\_\_

**2. Un rapport de la flambée, la riposte à la flambée et l'analyse des causes fondamentales, comprenant:**

- a) La portée géographique de la riposte (noms des districts, villes/villages, carte);
- b) Le nombre d'enfants ciblés par tranche d'âge (0 – 4ans; 5 – 9ans; 10ans et plus);
- c) La ventilation d'âge des cas de rougeole notifiés (suspects, confirmés en laboratoire **et ayant un lien épidémiologique**) (0 – <1an; 1 – 4ans; 5 – 9ans; 10 – 14ans; 15ans et plus);
- d) Le nombre et pourcentage des enfants vaccinés par tranches d'âge (0 – 4ans; 5 – 9ans; 10ans et plus);
- e) **Les** courbes épidémiologiques actualisées de la flambée actuelle montrant le nombre de cas de rougeole notifiés (suspects, confirmés en laboratoire **et ayant un lien épidémiologique**) par jour ou par semaine et montrant les dates de la riposte à la flambée;

<sup>10</sup> Ce formulaire indique le modèle à suivre pour la présentation de rapports au fonds de la riposte aux flambées de la M&RI.

<sup>11</sup> Ce formulaire doit être envoyé par e-mail au siège du PEV de l'OMS ([MRI-ORF@who.int](mailto:MRI-ORF@who.int)) par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou de pays de l'OMS ou d'UNICEF. Dans la plupart des pays, le bureau de pays de l'OMS prend l'initiative d'envoyer la demande. Toutefois, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles UNICEF prend l'initiative, et la demande se fait par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de pays d'UNICEF.

- f) Evaluation de la couverture effectuée? OUI / NON (biffer celle qui ne s'applique pas);
  - g) Les résultats de l'enquête d'évaluation de la couverture (si effectuée);
  - h) Une analyse **de la cause fondamentale de la flambée y compris les activités spécifiques pour renforcer la vaccination de routine et / ou la surveillance**; et
  - i) **Plans actualisés** pour empêcher les causes d'une flambée à l'avenir et des plans pour renforcer les systèmes de vaccination **et surveillance**.
- 3. Rapport au sujet des fonds reçus de la M&RI pour les activités de riposte à la flambée et investigation des causes fondamentales qui offre une ventilation détaillée des dépenses engagées pour les activités, par activité et par contribution de chaque partenaire à chaque activité.**



